Zeitschrift: Regio Basiliensis: Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches

Institut der Universität Basel

Band: 34 (1993)

Heft: 1

Artikel: La Suisse dans le monde : nouvelles références - nouveaux points de

repère

Autor: Ruffy, Victor

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1088575

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse dans le monde

Nouvelles références – nouveaux points de repère

Victor Ruffy, conférencier principal de l'Assemblée annuelle 1992 SANW/ASG

Ces réflexions sont dédiées à Ötzi, qui a su vivre dans les Alpes sans être nécessairement italien ou autrichien, à Otto Stich qui nous propose de visiter les Républiques d'Asie Centrale de l'Ex-Urss et à Claude Nicolier qui nous a donné une description émouvante de notre planète.

Depuis la publication fracassante, il y a plus de quinze ans, de l'ouvrage d'Yves Lacoste "La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre", je me suis périodiquement demandé si, à l'opposé, la géographie ne serait pas en mesure de contribuer à l'établissement de la paix. Bâle m'a paru l'endroit tout désigné pour aborder une telle question.

Même si notre discipline continue à être menacée par des faiseurs de programmes scolaires plutôt obtus, les faits de leur côté continuent à être têtus. L'actualité interpelle comme jamais ceux qui consacrent leur temps à observer la terre et les faits que les hommes y inscrivent.

Adresse des Autors: Dr. Victor Ruffy, CH-1054 Morrens

La portée spatiale des événements précipités s'avère d'une telle complexité, engendre de telles imbrications, qu'on en est immédiatement amené à se chercher des points de repère, à solliciter des explications de caractère parfois géographique. Pour tenter de faire converger mouvement et action, pour parvenir à concilier échelle de pertinence et niveau d'intervention, on en vient à définir de nouvelles configurations. Dans le grand chambardement, on peut comprendre le besoin général de disposer de structures sécurisantes qui, si elles ne sont pas données par l'espace, doivent pouvoir s'y inscrire commodément. Encore faut-il se mettre d'accord sur les valeurs qui doivent soutendre ces structures, sans quoi nous courons le risque que la géographie ne soit récupérée pour apporter sa caution à des opérations douteuses.

Le risque n'est pas nul car, comme on se plait à le répéter, nous sommes entrés dans le temps des incertitudes non seulement dû à des changements de comportement, mais aussi aux doutes sur l'essence du savoir. Au-delà de la difficulté d'intégrer les apports de découvertes nouvelles, on en vient à remettre en question des orientations prioritaires et même des postulats fondamentaux. Sommes-nous par exemple si certains que la nature n'a pas de finalité ? La question semble en tout cas préoccuper certains esprits comme celui du Prof. Primas.

L'enseignement universitaire dans le monde ex-communiste cherche naturellement de nouveaux fondements idéologiques après la disparition du paradygme marxiste; mais sommes-nous convaincus que le néo-libéralisme importé de Chicago constitue bien le modèle de substitution adéquat et serions-nous nous-même en mesure de pouvoir définir un système de valeurs digne de ce nom sur lequel reposerait aujourd'hui la formation de ce qu'on appelle "nos élites"?

Les références géographiques de l'action politique

Si le monde est un chaos qui se déchiffre, il peut être intéressant d'examiner de quelle manière interviennent les références géographiques invoquées pour fonder les choix dans une politique d'intégration européenne. Les débats du Parlement ont démontré que la problématique fondamentale était avant tout celle du maintien d'une souveraineté la plus intégrale possible d'une société et s'exerçant sur un territoire donné opposé à la volonté de resserrer les liens avec un espace plus vaste en acceptant, au vu des avantages, un certain nombre de concessions exigées par l'intégration. Que les uns se réfèrent, à partir de la Suisse centrale en sollicitant la notion de réduit, au processus historique de formation de la Confédération pour raviver les souvenirs de la dernière guerre et que les autres privilégient la Suisse moderne du milieu du XIXe siècle avec son premier élan intégrateur et ses aménagements pour répondre à sa position-clé au centre de l'Europe en voie d'industralisation, ne sont que les révélateurs de deux attitudes antagonistes vis-à-vis de l'extérieur, vis-à-vis d'autrui et d'une différence dans l'évaluation qualitative et quantitative du changement.

Il n'est toutefois pas sans intérêt de constater que les deux seuls cantons qui, au Conseil national, se sont prononcés majoritairement contre l'Accord sur l'Espace économique européen sont Zurich et Berne. A l'opposé, les cantons périphériques comme Bâle et Genève, familiarisés avec l'extérieur, se sont montrés très favorables. La position géographique et la densité des relations ne seraient donc pas totalement indifférentes au refus ou à l'acceptation de l'accord. Les parlementaires appartiennent

à des classes d'âge particulières et l'on peut penser que la jeunesse se révèle plus positive. On ne peut toutefois attribuer cette ouverture, sans autres, à de meilleures connaissances de la place de notre pays dans le contexte européen.

L'analyse des réponses données par les recrues lors de l'examen fait auprès d'eux et publiées en 1989 dans le rapport intitulé "Geographie im Querschnitt" montre en effet que les territoires se trouvant au-delà de nos frontières ne suscitent que très peu d'intérêt. Trois cinquièmes des 3615 recrues, exclusivement suisses alémaniques, n'ont pu nommer les Länder du Bade-Wurtemberg ni de la Bavière et ne sont pas parvenus à mettre les noms de Milan, Gênes et Venise sur la carte muette de l'Italie du Nord. Les connaissances relatives aux associations économiques en Europe, aux foyers de tension dans le monde et aux problèmes du Tiers-Monde d'une manière générale sont lacunaires.

En dépit de l'intensité croissante de nos échanges économiques, de la présence des organisations internationales sur notre territoire et de la fréquence des voyages à l'étranger, l'espace helvétique reste l'horizon de prédilection rarement dépassé pour la majorité de la génération montante.

Si l'on se réfère au schéma illustrant la prise de conscience de l'influence de la nature sur l'homme et réciproquement, extrait d'un programme pédagogique, on constate que le dernier cercle ne serait que très rarement abordé, ce qui est naturellement gênant au moment où des penseurs nous assurent que la planète est désormais notre village. Mais ce graphique comporte d'autres surprises. En accentuant les barrières, en insistant sur l'appartenance à la famille plus qu'à la société, il laisse supposer l'existence d'une frontière entre les deux.

On constatera que cette société n'apparaît pas, sinon sous forme de lieu, de bâtiments, de structures construites ou d'institutions étatiques. Par ailleurs, ce schéma fait totalement abstraction de télécommunications qui viennent interférer; et que dire des conséquences sur cette belle ordonnance progressive de la présence dans la famille d'une aide de ménage portugaise ou encore du côtoyement quotidien d'enfants étrangers à la crèche.

Si de tels graphiques "inspirent" la pédagogie d'aujourd'hui, on ne sera pas surpris de voir que le Conseil fédéral a succombé à la conception des trois cercles dans sa nouvelle politique transitoire des saisonniers. Le premier cercle englobe la CEE et les pays de l'AELE, le deuxième le Canada, les USA ainsi que les pays d'Europe centrale et orientale qui respectent les droits de l'homme, le troisième le reste du monde, y compris la Turquie et la Yougoslavie, qui ne respectent pas ces droits.

En septembre 1991, au moment même où la guerre faisait rage, le Conseil fédéral a décidé de pénaliser, à terme, la main-d'oeuvre saisonnière yougoslave passant sous silence le fait que cette dernière était venue régulièrement relayer la main-d'oeuvre italienne et espagnole de moins en moins enclines à migrer.

Alors qu'on devait se demander, comme l'avait fait publiquement Uli Bremi, le Président de l'Assemblée fédérale le 1er août 1991 au Rutli, si la Suisse n'avait pas plus que tout autre pays le devoir moral de soutenir la population de l'ex-Yougoslavie, le Conseil fédéral, écartant l'éventualité d'une dette de reconnaissance pour services économiques rendus par les ressortissants de ces diverses républiques, décidait de les exclure du deuxième cercle et de mettre une nouvelle barrière au label helvétique entre Gorizia et Ljubljana, entre Pécs et Zagreb, entre Sofia et Skopje.

On conviendra que ce recours à l'image des trois cercles est un emprunt commode, qui en découpant de manière plus ou moins abstraite des zones de recrutement, dispense en fait de l'effort d'une analyse approfondie et permet en l'occurence des comporte-

ments politiques, des mesures administratives en contradiction avec les valeurs humanitaires que nous défendons. Avant de dessiner un trait, il convient de se mettre d'accord sur la signification de l'en-deça et de l'au-delà.

Les difficultés helvétiques face à la nouvelle architecture européenne

A cet égard, le rapprochement de l'Europe soulève quelques problèmes qui intéressent spécialement le géographe et peut-être aussi le psychosociologue. Au delà des problèmes d'articulations et d'échelles dans la perspective de structures ouvertes ce sont des sentiments de confiance, de méfiance, de réserve qui ont dicté les interventions et défini les positions.

Pour revenir aux débats du Parlement, les incidents récents qui sont survenus à propos du trafic de déchets entre pays de la Communauté ont permis à ses détracteurs provenant de tous bords de montrer jusqu'à quelles aberrations pouvait conduire le principe de la libre circulation des biens.

La dénonciation de telles pratiques, réellement condamnables, doit cependant être faite de manière nuancée par les citoyens et les citoyennes suisses. Nous avons été de grands exportateurs de déchets toxiques en direction de l'ancienne République démocratique allemande. L'absorption de cette dernière par la République fédérale d'Allemagne est venue mettre un terme à des échanges d'un caractère douteux. Par ailleurs, comme les enquêtes l'ont révélé, la Suisse exporte passablement de déchets en France et les mesures abruptes prises par Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, ont mis dans l'embarras certaines collectivités publiques de notre pays. Enfin, la Communauté européenne a publié un arrêt durant cet été déclarant que les déchets ne peuvent être légalement assimilés à des biens et qu'une collectivité qui refuserait leur entreposage sur son territoire ne pouvait être condamnée.

L'approche de l'Europe me semble être dictée par de nouvelles politiques qui commandent à leur tour de nouvelles échelles. Si l'on tourne les yeux vers l'Europe centrale et orientale, nous nous rendons compte que nous devons mobiliser de formidables ressources dans des délais relativement brefs pour assurer un rééquilibrage indispensable.

L'Allemagne a sans aucun doute fait preuve d'initiative et de générosité sur le plan individuel; mais sur le plan collectif, qui d'autre que la Communauté a su se faire reconnaître comme partenaire privilégié vis-à-vis des pays d'Europe centrale et orientale? Qui d'autre que la Communauté a joué le rôle de promoteur et de partenaire actif de la Banque européenne de reconstruction et de développement ? Aujourd'hui déjà la Communauté joue un rôle déterminant dans toute l'aide apportée aux anciens pays de l'Est puisque le G-24, auquel la Suisse appartient, lui confie la gestion de son aide.

Aujourd'hui déjà, la Hongrie, la Pologne et ce qu'on appelle encore la République fédérative tchèque et slovaque ont le statut d'associés à la Communauté. La Communauté européenne incarne de plus en plus l'Europe, c'est un fait incontestable! C'est elle qui exerce le seul contrepoids possible au sein du GATT, elle seule peut relever les défis lancés par les USA et le Japon par des programmes comme EUREKA.

Ce qui se vérifie pour l'Europe, se vérifie également dans d'autres continents. L'Europe des Douze domine de plus en plus nettement les autres bailleurs de fonds dans l'aide publique au développement dans le continent africain. La première Convention de Lomé de 1975 réunissait 46 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. La quatrième de ces conventions, signée en 1990, en réunissait 69. Cette quatrième convention, qui prend en compte les droits de l'homme, la protection de l'environnement et spécialement les problèmes liés au traitement des déchets toxiques et radioactifs, prévoit une aide fixée à 12 milliards d'ECU ce qui correspond à un accroissement de l'aide de 20 % par rapport au dernier programme. C'est peu par rapport à ce qui reste à faire, mais qui d'autre que la Communauté aurait pu fournir un tel effort ?

Il ne faudrait pas que la Communauté se ferme sur elle-même, mais avouons que les rôles qu'elle est appelée à jouer et qu'elle joue déjà devrait la dissuader de devenir une Euroforteresse.

Certaines exigences relatives au mode de fonctionnement de la Communauté sont parfaitement légitimes et assurément les scrutins danois et français ont administré la preuve qu'une progression authentique de l'Europe ne pouvait s'envisager sans des changements dans un sens démocratique.

Mais je me refuse de suivre ceux qui font le procès de la Communauté sous le prétexte qu'elle serait une macrostructure, par définition incontrôlable et spécialement menacée par la corruption inévitablement attachée au pouvoir. Je ne pense naturellement pas non plus qu'avec le grand marché européen surgira un monde sans contraintes. C'est faire preuve de naïveté que de croire que des sociétés aussi complexes que les nôtres puissent se priver de mécanismes de régulation. Tour à tour ange et bête, l'homme en décidant de s'organiser en société choisit de soigner l'ange et de museler la bête. Le système européen ne saurait échapper à ce destin. Il y aura à l'évidence des contraintes, mais il y aura surtout les apports de grands projets conçus ensemble, des actions et des réalisations marquantes allant dans le sens de la compréhension et de l'enrichissement mutuels, de l'entraide humanitaire, du renforcement de la sécurité et de la paix. C'est en fonction de cet objectif de paix que j'aborderai maintenant la question des limites de l'Europe.

L'Europe: Jusqu'où?

Le Conseil de l'Europe, institution précieuse, non seulement chargée de tester l'authenticité des aspirations démocratiques des pays d'Europe centrale et orientale, mais encore d'accompagner ces derniers en les conseillant dans leur passage à une économie dite libérale, a établi à cette fin un nouveau statut, celui d'invité spécial. Très tôt après l'hiver 1989, une série d'Etats ont pu en bénéficier, après de premières élections libres. L'URSS en bénéficia dès l'année 1990 et le Conseil de l'Europe ne se préoccupa nullement alors du fait que l'ex-Union Soviétique abritait en son sein des Républiques dont les populations ne pouvaient être considérées comme réellement européennes. Le fait que ces populations fussent minoritaires dans un ensemble majoritairement européen suffisait à rassurer et à se dispenser d'établir des distinguos.

L'effondrement de l'Union, les déclarations d'indépendance successives des diverses Républiques ont provoqué un vaste débat au sujet des frontières de l'Europe. On se pencha à nouveau sur des cartes et l'on vit fleurir les argumentations historiques, ethniques et géographiques évidemment.

A "l'Europe de l'Atlantique à l'Oural" du Président de la République française, Charles de Gaulle, on suggéra celle de l'Atlantique à Vladivostok, comme le fit René Felber à Strasbourg, en tant que Président du Comité des Ministres, en soulignant qu'une telle extension entraînait parallèlement l'examen du statut des Républiques de la Transcaucasie et de l'Asie centrale.

Les monts de l'Oural et les chaînes du Caucase doivent-ils vraiment encore constituer des barrières, la topographie doit-elle encore servir à l'établissement d'une frontière crédible?

J'ai pour ma part visité la Géorgie, fréquenté le marché de Tbilissi, cotoyé des Géorgiens. Leur langue n'a rien de slave, leur écriture est proche de la persanne, leur religion est orthodoxe. Ancienne Colchyde, les rivages géorgiens ont accueilli les Grecs, les Romains. Dans le vignoble, j'ai pu constater que le mode de culture de l'Autrichien Lenz-Moser de Krems était introduit depuis longtemps déjà. Lors d'une visite des studios de cinéma de la capitale, qui fait penser un peu aux villes du Maghreb, Abouladzé, auteur du film "Le Repentir" nous a dit combien il se réjouissait de tourner un film avec Gunter Grass tiré du roman "die Rättin". A mes yeux et à supposer que les pays comme la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan se déclarent disposés à appliquer et à faire respecter les principes du Conseil de l'Europe, je ne vois aucune difficulté à les accueillir à Strasbourg. Cette extension probable posera naturellement le problème des autres Républiques telles le Tadjikistan, l'Ouzbekistan, la Kirghizie et le Kazakstan. Faut-il vraiment leur faire un statut spécial de membre associé? Ces Etats n'ont pas encore manifesté l'envie de faire partie du Conseil de l'Europe qui reste encore à leur égard dans l'expectative pour ne pas dire sur la défensive?

La Suisse, le FMI et – l'Asie Centrale

Tous les Européens ne témoignent pas de la même frilosité vis-à-vis de ces Républiques et une fois n'est pas coutume, l'esprit d'audace est venu de la Suisse. Notre grand argentier faisant fi de l'éloignement de la différence, a composé l'ensemble le plus original qui soit pour obtenir un regroupement décisif pour l'obtention d'un siège au Conseil d'administration du Fonds monétaire international. Certes, les possibilités qui s'offraient à la Suisse n'étaient pas très nombreuses, car d'autres groupes avaient déjà accueilli les pays les plus proches comme l'Ukraine, la Géorgie, la Biélorussie et les pays baltes.

Qu'à cela ne tienne, l'obstination de notre Ministre des Finances, conscient que la réputation financière, industrielle, que la neutralité helvétique étaient connues bien au delà de l'Oural, jusque dans les vallées reculées du Pamir, vint à bout de la gageure à savoir réunir la Pologne, l'Ouzbekistan, le Tadjikistan, la Kirghizie, l'Azerbaïdjan et la Confédération helvétique dans un même groupe.

Le réflexe de sécurité consistant à rechercher et inventorier les éléments de parenté, de traits communs, quitte à les chercher un peu partout, ne peut conduire en l'occurrence qu'à un travail laborieux et à un exercice d'acrobatie.

Le Tadjikistan avec ses 5 millions, la Kirghizie avec ses 4 millions et l'Azerbaïdjan avec des 7 millions d'habitants ont des populations voisines de la nôtre, mais que dire de l'Ouzbekistan avec ses 20 millions et de la Pologne avec ses 37 millions d'habitants. Les capitales de ces pays ont des tailles très supérieures à celle de Berne. Les plus petites Douchanbé et Frounze ont 600.000 habitants.

La lecture attentive de l'Almanach de l'URSS de 1990, vraisemblablement le dernier du genre, nous apprend que le trait commun le plus marquant entre nos peuples doit être la pratique de la lutte quand bien même les Kirghizes la pratiquent à cheval. Les Tadjiques semblent bien nourrir pour ce sport la même passion que les Suisses. Lorsque la télévision de ce pays transmet en direct les compétitions des lutteurs, la tension dans les réseaux d'électricité de la République baisse brusquement car tous les postes sont branchés. A quand les joutes de lutte à la culotte à Interlaken où le club invité serait celui de Tachkent.

C'est pourtant dans les profondes différences que nous pouvons trouver les plus grandes satisfactions. Quoi de plus séduisant comme programme que de se familiariser avec l'économie pétrolière, celle du coton, de la soie? Quoi de plus intéressant que de découvrir ou redécouvrir l'élevage des chameaux, des chevaux, des buffles, des zébus et des yaks? Quoi de plus mobilisateur que la mise au point et en oeuvre de programmes par des associations professionnelles d'ici et de là-bas? Quoi de plus original encore une fois que des jumelages entre Fribourg et Samarkand, entre Lausanne et Frounze, entre Bâle et Bakou.

Je ne puis pas imaginer que cette alliance puisse n'avoir qu'un caractère purement intéressé et il nous appartient à nous géographes plus qu'à d'autres d'en faire une opération intéressante au sens large du terme et peut-être qu'indirectement Otto Stich aura contribué au renouvellement des programmes de géographie plus que n'importe quel spécialiste de la branche.

Je crois que nous ne pourrons pas rester insensibles au sort de ces peuples lointains, l'un d'entre eux nous a d'ailleurs déjà sollicités. L'Ouzbekistan a demandé à la Suisse de l'aider à mobiliser l'attention de l'opinion internationale sur la catastrophe écologique de la mer d'Aral et des ressources en eau, problème lié à l'irrigation massive et à la culture du coton. Il faut être reconnaissant aux Ouzbeks d'avoir formulé une telle demande, significative des temps que nous vivons, et souligner combien une nouvelle configuration, une nouvelle alliance peut induire de nouvelles articulations politiques prometteuses et peut-être fécondes.

La politique à l'épreuve de l'écologie

Il a fallu malheureusement un certain nombre de catastrophes pour révéler à l'opinion publique les risques que font courir à nos sociétés les voies de développement choisies. Si ces événements frappants ont eu un rôle positif et appelé un certain nombre de mesures, nous ne pouvons pas encore prétendre que l'environnement est apprécié à sa juste valeur et que d'une manière générale la politique est parvenue à intégrer les impératifs de l'écologie.

Seveso a certes donné lieu à des directives au sein de la Communauté européenne, Schweizerhalle a déclenché un plan d'assainissement d'urgence et efficace, nous sommes cependant incapables de faire cesser ou d'abandonner nous-mêmes des pratiques que nous savons à terme dévastatrices et qui ne sont que des bombes à retardement.

Rarement il est vrai, l'ampleur et le rythme des découvertes inquiétantes n'ont pareillement interpelé les régimes politiques et remis en cause leurs relations avec l'économie, leur mode de fonctionnement et leur capacité de réaction.

Rarement également, les mesures nécessaires n'ont heurté ou ne heurteront aussi frontalement certains fondements de nos sociétés industrialisées, fondements d'autant plus résistants qu'ils se confortent mutuellement et qui sont les mythes de l'homme maître de la terre, les principes productivistes de nos systèmes économiques et une confiance absolue en la science.

Dans son ouvrage consacré au "Thème de Prométhée dans la littérature européenne", Raymond Trousson écrit "Prométhée peut donc incarner de nos jours cette confiance illimitée que d'aucuns croient pouvoir accorder au progrès matériel et au perfectionnement technique qu'ils considèrent comme la plus haute expression de l'homme moderne" et après avoir examiné un certain nombre d'oeuvres datant de la première moitié de ce siècle, il poursuit "leur contenu témoigne d'une manière générale, d'un mouvement spontané de confiance dans la pensée humaine dominatrice de la matière et maîtresse de son destin". On rappellera que dans la Genèse, "après avoir créé un homme et une femme, Dieu les bénit et leur dit: Croissez et multipliez; remplissez la terre, *soumettez-la*. Régnez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre".

Ces deux rappels de la mythologie grecque et de la bible expliquent en partie pourquoi certains Occidentaux considèrent que la prise en compte de l'écologie constitue l'élimination du paradigme de la modernité, une condamnation de l'industrialisation et de la technologie, le rejet des apports scientifiques, voir l'abandon de la supériorité de l'homme sur la terre.

On saisit déjà à ce stade initial l'importance des obstacles dressés par une idéologie dont se sont inspirés des systèmes économiques productivistes considérés comme plus ou moins performants et plus ou moins attentifs à l'exploitation permanente des ressources naturelles renouvelables et *non renouvelables*. Qu'on ne s'y trompe pas, à travers son esprit de conquête, ses projets titanesques de transformation de l'espace et malgré son athéisme déclaré, le communisme se rattachait partiellement tout au moins à ce grand courant. Henri Lefèvre écrit que le communisme se définit comme le moment historique où l'homme ayant retrouvé consciemment son lien avec la nature (matérielle) s'épanouit dans sa vitalité naturelle mais dans les conditions d'une puissance illimitée sur cette nature, avec tout l'apport d'une longue lutte et tout l'enrichissement d'une longue histoire.

On sait aujourd'hui que la conjugaison du matérialisme dialectique de l'économie bureaucratique et de la gestion centralisée a conduit au mépris le plus total du milieu naturel et que des efforts immenses devront être entrepris pour le restaurer. L'Occident retiendra que la dégradation progressive visible de l'environnement a été source de mobilisation populaire et que les mouvements écologistes ont pesé et pèsent encore d'un poids parfois décisif dans le renouveau démocratique des pays anciennement communistes.

Même si à l'Ouest, le déclenchement des premières mesures de protection nous ont mis jusqu'à présent à l'abri de perturbations majeures, il convient de rappeler que l'économie de marché n'implique nullement une protection automatique de l'environnement. Des années de lutte obstinée ont été nécessaires en Suisse pour obtenir la suppression des phosphates dans les poudres à lessive. Censés peut-être laver plus blanc, ces phosphates asphyxiaient avec certitude même nos lacs les plus imposants.

En fait la société industrielle productiviste occidentale a eu jusqu'à tout récemment pour habitude d'évacuer le problème de la raréfaction des matières premières, de négliger le caractère quantitativement fini des éléments naturels, d'externaliser les coûts liés à leur utilisation et leur restitution dans leur cycle respectif après traitement. Il a fallu l'encombrement physique des déchets, la part croissante de la pollution diffusée sans le moindre scrupule et de fait déléguée aux générations futures, le poids des charges publiques toujours plus lourd pour mettre en question des pratiques insoutenables et condamnées à terme. Il a fallu des accidents majeurs et de fortes pressions pour conduire le monde industriel à s'en remettre une fois encore avec confiance aux certitudes de la science et aux performances de la technique. C'est pour ainsi dire le premier stade de la sagesse écologique; celui de la mise en place des processus de production respectueux de l'environnement, parfaitement apte à diminuer l'exploitation jusque-là inconsidérée du milieu naturel, à ménager les ressources naturelles et à réconforter les esprits positivistes dans la mesure où l'on apporte des correctifs à nos choix de civilisation sans les remettre fondamentalement en question.

Cet apaisement, cette tranquillité de l'esprit, ces perspectives rassurantes sécourables pour tout notre système risquent cependant de n'offrir qu'un répit de courte durée car déjà pointe à l'horizon la théorie de "Gaïa". Elle a pour originalité de remettre en question l'objectivité de la Nature, de considérer l'homme non pas comme sur terre mais comme partie intégrante de la terre, élément parmi d'autres d'un système hypercomplexe qui s'autorégule. Soulignant la vulnérabilité des acquis scientifiques, cette théorie dénonce encore la prétention de l'homme de tout régir qui se révèle dévastatrice et recommande à ce dernier de réintroduire dans son comportement le respect et l'humilité, si évidemment son projet est la vie comme serait celui de la terre.

Surprenant pour ne pas dire déconcertant discours, spécialement pour la classe politique dont, on le prétend tout au moins, les membres sont animés autant par l'ambition personnelle, la lutte pour le pouvoir que par l'esprit de service public et la conviction de combattre pour la prospérité à travers la croissance matérielle.

Il est trop tôt pour pouvoir mesurer l'influence d'une telle théorie sur l'orientation de nos sociétés. Disons que confrontée aux principes qui régissent les mouvements d'intégration économique, les négociations commerciales à l'échelle de la planète, elle s'inscrit comme une tendance à contre-courant et sa façon abrupte de remettre en question la société des hommes dans ses fondements, en Occident tout au moins, est souvent considérée comme de la provocation.

Toutefois, à part ce courant philosophique écologique radical, les perspectives décrites dès les années septante par le Club de Rome, reprises et affinées dans la mesure où elles remettent en question la forme contemporaine de notre prospérité basée sur la croissance économique. L'extrapolation de notre développement à l'ensemble du globe débouche sur une impossibilité synonyme de collapse général. Nous sommes donc condamnés à changer d'orientation. Dans le cadre d'une mondialisation de l'économie, l'écologie prendra le pas sur cette dernière.

La responsabilité des politiciens est engagée et je souhaite évidemment que les directeurs de l'Instruction publique saisissent l'utilité de la géographie au moment où le monde et la société humaine doivent disposer de nouveaux repères et au moment où, en l'absence de ceux-ci, des faits sociaux redoutables comme la resurgence des nationalismes, le durcissement social conduisent à la guerre civile accompagnée des pires atrocités. Il n'est pas indifférent qu'en tant que géographes, nous abordions l'étude de la terre en contemplant aussi ses merveilles, en mettant l'accent sur ses équilibres précaires plutôt qu'en déclarant que ses ressources sont illimitées et que notre planète a toujours su panser rapidement ses plaies.

Il n'est pas non plus indifférent que nous abordions les hommes et leur système d'organisation en mettant l'accent sur l'universalité de l'hominien et l'importance de l'environnement, plutôt que d'accorder la priorité à la génétique comme source d'explication.

Je suis venu aujourd'hui de Strasbourg où siège actuellement l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En géographe-politicien, je m'engage devant vous à tirer un enseignement de la politique internationale entreprise avec succès pour sauver le Rhin. Au sein de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux, nous allons tout mettre en oeuvre pour provoquer l'élaboration d'une Convention internationale sur le Danube.

Au delà d'une politique, ou plutôt dans le cadre d'une politique d'environnement conçue dans sa totalité, nous voulons que le Danube, voie millénaire et majeure de diffusion culturelle européenne, jalonnée de prestigieuses citées, nous voulons que ce fleuve redevienne le trait d'union entre les peuples de la Grande Europe et que de Donaueschingen et de la Majola jusqu'à son delta, dans la Mer Noire, le Bassin du Danube soit l'occasion d'une politique concertée.

C'est l'engagement que je prends devant vous pour que mes paroles ne soient pas qu'une imprécation, qu'une simple promenade verbale de politicien.